



15ème législature

Question N° : 44714	De M. Guillaume Larrivé (Les Républicains - Yonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Armées		Ministère attributaire > Armées
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >Opportunités, pour l'industrie, créées par le fonds européen de défense	Analyse > Opportunités, pour l'industrie, créées par le fonds européen de défense.
Question publiée au JO le : 08/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé interroge Mme la ministre des armées sur les conséquences, pour l'industrie française, de la création du fonds européen de défense doté de 7,9 Mds d'euros de 2021 à 2027. Il lui demande de préciser quels sont les acteurs industriels français susceptibles d'en bénéficier et selon quelles modalités.